



La protection des populations renforcée avec l'installation de nouvelles bases mobiles

La Mission des Nations unies en République Démocratique du Congo (MONUC) poursuit ses efforts pour assurer une meilleure protection des populations civiles, notamment dans les zones les plus reculées, à travers le déploiement des Bases Opérationnelles Mobiles (MOB).

C'est dans cet objectif que la Brigade de la Force de la MONUC au Sud Kivu a établi du 15 au 18 février derniers, des bases opérationnelles à Hogola, Makwe, Kiziba, Kalibwe, Kalungwe, Munengiro, Mushilwa et Galungu.

Ces bases opérationnelles viennent s'ajouter à plusieurs autres que la MONUC a établies dans le pays, notamment 19 bases en Ituri, 7 bases en Province Orientale, 38 bases au Nord-Kivu, une vingtaine au Sud-Kivu et 4 bases à l'Equateur.

Les bases opérationnelles mobiles ou temporaires, selon les exigences des lieux et du moment où elles sont établies, contribuent à la protection de la population civile en se déployant aux alentours des endroits peuplés menacés par les rebelles ou les groupes armés. Elles aident aussi à l'escorte et à la protection des agences humanitaires et des Organisations non gouvernementales qui le demandent. Les décisions sur le déploiement des bases – selon la capacité de la mission – sont prises par le commandement militaire de la MONUC qui prend en compte les recommandations des équipes conjointes de protection (Joint Protection Team, JPT) et du Protection Cluster - groupe de travail sur la protection, dirigé par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Au Nord Kivu, la MONUC est déployée dans 88% des localités désignées comme celles qui doivent être protégées par les

humanitaires du Cluster.

La MONUC a par ailleurs mis en place une cellule de suivi des priorités de protection (Cellule de Réponse Rapide et d'Alerte précoce), rassemblant les unités des droits de l'Homme, protection de l'enfant, affaires civiles, analyse (JMAC) et militaires. Cette cellule informe la direction de la mission des tendances relatives aux questions de protection, y compris la mise en œuvre de la politique de conditionnalité de la mission, et propose des orientations opérationnelles et stratégiques, sur la base des recommandations des équipes de terrain. Les contingents déployés dans ces bases apportent également leur soutien aux FARDC, et sont engagées dans des patrouilles

conjointes avec elles ; ce qui permet de réagir rapidement aux menaces contre les populations.

La présence des bases mobiles dans différentes parties du pays aide : à instaurer un climat sécuritaire stable et durable ; fournir les renseignements nécessaires au commandement et à la base arrière concernant la situation sécuritaire et l'environnement et assurer les premiers secours en cas d'attaque. Elles participent à la neutralisation des groupes armés et facilitent le DDRRR (Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinstallation, Réinsertion) des groupes armés étrangers, et accueillent les éléments qui veulent se rendre pour le programme.

Grâce à elles par exemple, les



Vue partielle du camp du contingent ghanéen installé à Dongo
(Photo MONU/Myriam Asmani)



populations de Bozene, Dongo et d'Enyele retournent progressivement chez elles, rassurées par la présence au Sud de Dongo d'une Base Opérationnelle Temporaire à Enyele.

Au Nord Kivu, la Force de la MONUC a réagi récemment en dépêchant sa patrouille de la Base Opérationnelle de la Compagnie de

Rugari pour protéger la population contre les exactions des éléments des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR) récemment dans la zone tampon du parc national de Virunga, à l'Ouest de Rumangabo.

Au Sud-Kivu, où existent déjà d'autres bases opérationnelles, la

Force de la MONUC a prévu d'établir une Base Opérationnelle Mobile à Matili pour la démonstration de la force et la domination du terrain pour protéger la population suite aux attaques du groupe armé Rahiya Mutomboki sur trois villages autour de Matili, situé à 37 kilomètres au Sud de Shabunda.



La MONUC sensibilise les jeunes de Kinshasa sur son mandat

La Mission des Nations unies en République Démocratique du Congo (MONUC) a signalé à organiser le 23 février dernier une journée d'information avec les associations des jeunes de Kinshasa. Plus de 150 jeunes leaders de diverses associations des jeunes de la capitale y compris les associations étudiantes et confessionnelles, réunies par le Bureau du Conseil national de la Jeunesse ont pris part à cette rencontre.



Acteurs de la société civile, étudiants, fonctionnaires de l'administration publique ont été édifiés sur le mandat de la MONUC
(Photo MONU/Myriam Asmani)

Commencée depuis septembre 2009, cette campagne se poursuivra jusqu'au mois d'avril 2010 dans le but d'informer le public cible sur le mandat de la MONUC et ses activités civiles et militaires sur le terrain conformément aux objectifs qui lui sont assigné par le Conseil de Sécurité.

A ce jour, presque 1.000 personnes constituées des membres de la Société civile, des fonctionnaires de l'administration nationale, provinciale, communale et des chefs

de quartier ont été touchés par ce programme. La campagne concerne aussi les journalistes animateurs des émissions politiques. La MONUC est persuadée qu'à travers cette campagne d'information, la population sera bien informée et par conséquent un bon partenaire dans sa mission d'aider la République Démocratique du Congo à asseoir la paix durable.

Les séances sont très interactives et permettent aux participants d'être éclairés sur les différentes présentations audiovisuelles proposées.

Pour le Président du conseil national de la jeunesse, Dominique-Diamant Kambetch : «Nous avons été très contents de cette campagne qui est une première organisée à l'intention des jeunes. Personnellement, j'ai été très éclairé dans la mesure où j'ai pu désormais établir le niveau de responsabilité de nos dirigeants et celles de la MONUC. J'ai compris d'autres réalités qui ne nécessitent pas seulement les efforts de la MONUC mais du gouvernement congolais qui doit s'engager effectivement dans le processus de paix au niveau interne».